

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE BRIORD
COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du **06 mars 2020**

Présents : Tous les membres sauf Nathalie CRISCI, Jean-Pierre GIRARD, Jacques PEYSSON, excusés

- Approbation du compte rendu de la réunion du 24 janvier 2020

Les membres présents approuvent le compte rendu de la précédente réunion

- Travaux de la traverse de Briord

Les travaux sont actuellement en sur la place de l'Eglise et centre du village. La fontaine a été installée.

- Travaux rue Côtes-Maçon

Les travaux du chemin piétonnier ont commencés et dureront quelques semaines.

- Défense extérieur contre l'incendie DECI

L'arrêté prescrivant le planning des travaux a été adressé au SDIS pour avis.

- Recensement de la population

1074 habitants ont été recensés. Quelques logements n'ont pu être effectués.

- Régie immobilière pour les logements Logidia (Ancien Presbytère)

Le Conseil décide de donner la gestion des logements de la place des anciens combattants à la régie Gasc de Montalieu-Vercieu.

- Plan Local d'Urbanisme

L'Agence 01 mandatée pour les démarches de la révision du PLU a adressé un plan prévisionnel et un coût estimatif pour effectuer les prestations nécessaires.

- Elections municipales

Les élections se dérouleront en Mairie le dimanche 15 mars 2020 de 8 h à 18 h. Il est obligatoire de se présenter avec une pièce d'identité.

Questions diverses

- **ViaRhôna** : Le Maire informe que la piste cyclable va être prolongée jusqu'à Briord en partant de Villebois

- **Ordures Ménagères** : Le calcul de la taxe du passage des O.M commencera à partir du 1^{er} janvier 2021. Les sacs sans containers et les anciens bacs ne seront bientôt plus ramassés. IL faut obligatoirement utilisés les bacs fournis par la CCPA. Les sacs jaunes de tri seront disponibles courant 2020.

- **Numérisation** : Sylvie ALBERTINI vient actuellement en Mairie afin de numériser les registres des conseils municipaux depuis 1860 afin de les sauvegarder en cas de problèmes (vol, incendie etc...). La commune la remercie vivement pour cet énorme travail.

Fait à Briord, le 09 mars 2020

Le Maire,